DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant
ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.
RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J
BOULEVARD INTERNATIONAL 55
B-1070 BRUSSELS
BELGIUM

déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

AlphaTec® 2000 STANDARD Model 103

EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie III

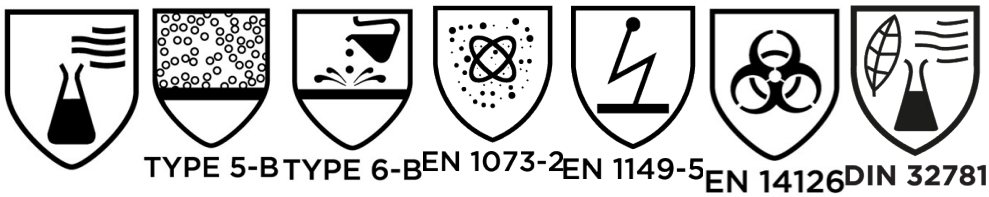

est en conformité avec les dispositions du règlement (UE) 2016/425 et les normes , EN ISO 13982-1:2004 + A1:2010, EN 13034:2005 + A1:2009, EN 1073-2:2002, EN 1149-5:2018, EN 14126:2003, EN ISO 13688:2013, DIN 32781:2010 (à l'exception de la résistance à la perforation, dont le test a obtenu un résultat de classe 1, et de la résistance à l'ignition, qui n'a pas été testée), et est identique à l'EPI soumis à l'examen UE de type (Module B, Annexe V du règlement), en vertu du numéro de certificat 0598/PPE/23/3077 émis par l'organisme notifié :

SGS FIMKO OY (0598)
TAKOMOTIE 8,
FI-00380 HELSINKI,
FINLAND

et est soumis à la procédure établie dans l'Annexe VIII (Module D) du règlement, sous la supervision de l'organisme notifié:"

SGS FIMKO OY (0598)
TAKOMOTIE 8,
FI-00380 HELSINKI,
FINLAND

Ulf Nystrom
Sr Manager, Regulatory Affairs PPE Products

Lieu : Malmö
Date : 2024/09/26